

CONSEIL DE QUARTIER DE CHAMPEGAUD

Compte rendu de la réunion du 31 mai 2022

Présents :

Elus municipaux : Mesdames Marie Françoise FOURNIER, Sylvie BOURDIER, Véronique FERREIRA DE MATOS,

Membre : Monsieur Pascal KHARADJI, coordinateur des conseils de quartier

Conseil de quartier : Mesdames Chantal ANDRILLON, Catherine GAUMARD, Nicole TESSIER-BOUCHET, Messieurs Benjamin BODEAU, Sylvain, BURNET, Alain GUICHARD, Yvon LE REST, Dominique WIRRMANN

Excusés :

Mesdames Françoise OTT, Claudette ROUBINET, Messieurs Thierry BAILLET, Mickael VERNAUDON,

Ordre du jour

- Retour sur la réunion avec EVOLIS
- Mode d'approbation et diffusion des comptes rendus de réunion
- Panneaux d'affichage du quartier, leur utilisation
- Fiche de demande individuelle, utilisation sur le site de la ville
- Participation à Action Quartier
- Suite donnée à la réparation des trottoirs rue de Faulette
- Participation à la fête de la musique
- Navette Agglobus pour Courtille en période estivale
- Point d'étape sur le fonctionnement des Conseils de Quartiers depuis l'AG de septembre 2021
- Préparation pour la rentrée 2022/2023
- Questions diverses
 - Dernières prévisions sur l'ouverture de la piscine
 - Autres moyens d'information

Retour sur la réunion avec EVOLIS

La réunion avec les représentants d'EVOLIS et les membres des bureaux de quartier a eu lieu le vendredi 13 mai. Cette réunion demandée par l'ensemble des quartiers a fait l'objet d'échanges sur un nombre de questions préalablement posées par les quartiers.

La plupart des sujets traités au cours de cette réunion a concerné les bacs collectifs ; Bacs pleins, dépôts près des poubelles, accès des personnes handicapées, fréquence de ramassage, incivilités, rats.

Les discussions ont permis de préciser les actions menées, certaines étant du ressort d'EVOLIS, d'autres du ressort de la municipalité.

Les membres de Champegaud présents ont cependant pu regretter que la discussion soit centrée sur les bacs collectifs, peu présents sur le quartier de Champegaud.

L'enlèvement des déchets verts et encombrants a été évoqué sans apporter de réponse.

Le calcul de la taxe d'enlèvement fera l'objet d'une future réunion d'information. Il est rappelé qu'en 2023 chacun paiera pour l'enlèvement des déchets ménagers effectué en 2022.

Le traitement des déchets tels que pneus, gros électroménagers, déchets amiantés, extincteurs, n'a pas été évoqué.

Au cours de la discussion EVOLIS a présenté une carte de la répartition des bacs collectifs sur GUERET.

Certains de ces bacs peuvent recevoir les sacs de déchets de personnes ayant des poubelles individuelles avec leur carte. D'autres refusent les déchets de personnes habitant dans d'autres quartiers. Il serait souhaitable qu'une carte

de répartition de ces bacs sur le quartier de Champegaud soit diffusée, et qu'une information soit faite sur la possibilité de les utiliser.

Madame FERREIRA a suggéré de faire une nouvelle réunion avec EVOLIS en préparant en amont des questions afin de part et d'autre de trouver des solutions et des réponses aux questions déjà posées, en particulier pour les poubelles individuelles.

Le conseil de quartier estime qu'il n'est pas nécessaire de refaire une réunion pour cela, ce qui nécessiterait un délai supplémentaire. Le bureau adressera une liste des questions non évoquées en attente de réponse.

A la réunion du 29 mars il a été rapporté une convention en cours avec Cyclabulle pour l'enlèvement des encombrants. Le conseil de quartier reste dans l'attente d'une information sur ce sujet.

Mode d'approbation et diffusion des comptes rendus de réunion

Les membres du bureau font l'effort de rédiger le compte rendu de réunion dans la semaine qui suit. Ce rapport est alors transmis à la municipalité qui se charge de sa diffusion, après lecture, ajout éventuel et retour au président du bureau pour signature.

Ce processus ne fonctionne pas correctement puisque à la présente réunion le compte rendu de la réunion précédent du 29 mars, rédigé le 1^{er} avril vient tout juste d'être diffusé.

Pour présenter un intérêt le compte rendu doit être diffusé dans un court délai après la réunion.

A la réunion il est décidé ;

- qu'un accord peut simplement faire l'objet d'un envoi par mail, sans signature physique
- Le compte rendu sera diffusé aux membres du conseil par le bureau du quartier, la mise sur le site de la mairie sera faite par les représentants de la mairie.

Panneaux d'affichage du quartier

Les personnes désignées pour la mise à jour des panneaux d'information sont ;

- Avenue de la sénatorerie : Madame ANDRILLON
- Rue de Champegaud : Monsieur GUICHARD

En cas d'absence prolongée ces personnes remettront les clefs à une autre personne du bureau en le signalant.

Les personnes désignées ont reçu les clefs des panneaux fin mai.

Les documents affichés à ce jour sont ;

- Une carte des quartiers de GUERET avec les noms membres des conseils de quartier,
- La fiche de demande individuelle
- Affichette du concours jardins et balcons fleuris
- Présentation des fit-days

Il a été souhaité d'y afficher une présentation succincte du conseil de quartier, son rôle, les moyens d'accès.

La fiche proposée a reçu l'accord des membres du conseil.

A noter que sur cette fiche est proposé un logo pour le quartier de Champegaud. Ceci a pour but de distinguer le rôle du conseil de quartier en tant qu'entité. En l'absence d'édifice remarquable propre au quartier, le but de ce logo est de représenter le quartier par sa forme géographique, la présence de la colline boisée de Granchet au centre, et l'étang de Courtille.

Le quartier de Champegaud étant très vaste, il est souhaité d'envisager un autre panneau vers Pisserate, et de réactiver celui de Courtille. Un coup de peinture ne ferait pas de mal

Fiches de demande individuelle

Un exemplaire de la fiche de demande individuelle est disponible à l'accueil de la mairie, et à ANIMA, ainsi que sur le site de la mairie, sous les rubriques citoyenne / conseils de quartier / fiche de demande individuelle. L'objet est de pouvoir la remplir et de la déposer à l'accueil de la mairie.

Il est fait remarquer que si on veut adresser une demande par internet, sur la page d'accueil de la mairie on trouve une case « nous contacter » qui ouvre déjà une fiche de demande ; nom /téléphone/ e-mail/ objet/ votre message/ Cette fiche fait double emploi avec la fiche de demande individuelle et est beaucoup plus facilement accessible. Ce n'est pas une gêne, l'essentiel étant de pouvoir déposer sa demande de la façon la plus efficace possible.

Participation à Action Quartiers

Il a été organisé le 3 mars une réunion à la mairie pour l'ensemble des quartiers afin d'élire le bureau d'action quartier. Ce bureau n'a pu être désigné au cours de cette réunion faute de temps.

Les membres du bureau qui se sont présentés sont Catherine GAUMARD, Benjamin BODEAU, et Alain GUICHARD.

Alain GUICHARD a abandonné sa fonction de commissaire aux comptes pour pouvoir intégrer le bureau.

La prochaine réunion d'action Quartier est prévue le 2 juin.

Le conseil de Champegaud déplore l'inaction d'Action Quartier depuis septembre 2021, ce qui s'est traduit par une absence totale de moyens.

Il aurait été judicieux d'élire le bureau d'action quartier, dès les conseils de quartier nommés.

Suite donnée à la réparation des trottoirs rue de Faulette

En retour à la ballade urbaine, Madame FERREIRA va de nouveau s'adresser aux services techniques afin d'obtenir des réponses sur les travaux envisagés.

La vitesse excessive rue de Faulette ainsi qu'à Pisserate à l'entrée de Guéret a été omise au cours de cette réunion.

Participation à la fête de la musique

La fête de la musique a lieu le mardi 21 juin. Nous avons reçu une demande du conseil de quartier de Maindigour pour préparer une action de groupe pour la fête de la musique, à laquelle nous avons donné notre accord. L'objet étant de faciliter des manifestations qui, de fait auraient plus facilement lieu en centre-ville

Navette Agglobus pour Courtille en période estivale

Les années précédentes il existait en période estivale une navette entre la gare et l'étang de Courtille.

La question a déjà été demandée le 25 janvier.

Le déplacement à la demande existe, mais pour les personnes extérieures à Guéret .

Il n'y a pas d'autre information à ce jour.

Point d'étape sur le fonctionnement des Conseils de Quartiers depuis l'AG de septembre 2021

Le quartier de Champegaud a été réuni les 9 novembre, 25 janvier, 29 mars, 31 mai.

Le bureau d'action quartier n'étant toujours pas désigné, aucune action demandant un financement n'a pu, et ne peut être réalisée par aucun des quartiers. (Projet de troc de plantes le 25 janvier)

Ballade urbaine ; une ballade réalisée le 12 février. Cette visite a été intéressante pour avancer rue de Faulette, les visites suivantes restent à programmer.

Les questions soulevées devant être posées aux services techniques n'ont reçues aucune réponse. Madame FERREIRA va les relancer.

EVOLIS ; le sujet a été évoqué à chaque réunion, pour une réunion générale le 13 mai. Aucun résultat en ce qui concerne les questions posées par Champegaud.

Monsieur BODEAU rappelle le problème des rats rue de Champegaud, Monsieur WIRRMAN rappelle la question de bouches d'égout obturées, ces deux points du ressort de la SAUR restent sans réponse.

Préparation pour la rentrée 2022/2023

Les dates de réunion sont à fixer en accord avec la disponibilité des salles. Les dates du second trimestre n'ont pu être fixées dès à présent, et seront précisées après l'été.

Questions diverses

- Information sur les festivités d'été à Guéret

La fête de la Trinité aura bien lieu du 11 au 19 juin. Madame le maire nous informe que le feu d'artifice n'aura plus lieu suite aux nouvelles réglementations interdisant les feux en centre-ville.

- Piscine :

Le toit de la piscine devait être réparé, et la piscine ouverte avant décembre 2022.

Le coût des travaux estimé à 1,5 M€ est passé à 3 M€, et nous venons d'apprendre que ce projet est abandonné.

Il reste à présent le projet de piscine aqua ludique pour un montant de 12 M€ de la communauté de communes.

Madame le maire nous informe que des sondages sont actuellement réalisés sur le site de la piscine actuelle pour vérifier la possibilité de créer la nouvelle piscine à cet endroit,

A la date présente, ni l'emplacement, ni le projet ne sont adoptés. Au mieux l'ouverture de cette nouvelle piscine ne pourrait avoir lieu que dans quatre ans au mieux, ce qui semble tout à fait anormal pour une préfecture, et le conseil de quartier déplore tout ce temps perdu depuis deux ans.

Le projet est maintenant repris par l'agglomération.

Les piscines les plus proches sont celles de La Souterraine (35 km), Aubusson (40 km), et Montluçon (66 km)

- UKRAINE :

Toutes les actions concernant les réfugiés sont pilotées par la préfecture. Madame le maire nous informe qu'environ la moitié des réfugiés arrivés en Creuse sont déjà repartis.

Le conseil de quartier déplore le manque d'information sur ce sujet, et sur les actions que pourraient mener les habitants de Guéret

Nous avons pu aider à un tri de vêtements certes, mais nous supposons que, comme nous, beaucoup d'habitants sont prêts à apporter de l'assistance, des locaux, ..., encore faut-il savoir ce qui se passe, et quelle aide nous pouvons apporter..

- Autres moyens d'information :

Deux panneaux d'information pour le quartier de Champegaud, c'est très peu, d'autant qu'un seul se trouve dans un endroit fréquenté Avenue de la sénatorerie.

Il a été évoqué la possibilité de mise en place de panneaux d'affichage électroniques dans les endroits très fréquentés.

Un seul existe à Guéret, il est placé devant la mairie. Ne serait-il pas possible d'en installer dans les différents lieux fréquentés de la ville ? Cela permettrait entre autre de recevoir des informations sur les évènements à venir

.Madame le maire nous fait savoir le coût élevé de ces panneaux

- Conseil municipal citoyen ;

Il était demandé que les participants ne soient pas nominatifs mais membres du conseil de quartier présents selon leur disponibilité et les sujets abordés.

Prochaine réunion

Les dates de réunion pour le second semestre 2022 ne sont pas fixées à ce jour.

Sujets possibles pour le prochain semestre :

Fonctionnement des transports en commun de Guéret

Le président
Yvon LE REST